

Passion Faïence

n° 41 - août 2010

Le peu, le très peu que l'on peut faire, il faut le faire quand même. Théodore Monod

Sommaire

Etudes et notes

- Odile DUGUET : *La généalogie des Bourbons vue d'après leurs portraits sur des assiettes de Montereau, Choisy, et autres.*

p. 2-18

- Jean-Claude LINOL : *Quelques observations sur la série d'assiettes dite "Retour des cendres".*

p.19-21

- Jacques BONTILLOT : *Coup d'oeil sur quelques calepins de la bascule de la faïencerie de Montereau, dans les années trente.*

p. 22-28



Généalogie des Bourbons et leurs portraits dans des assiettes de Montereau et Choisy



Les calepins de la bascule de la faïencerie de Montereau



Observations sur la série dite "Retour des cendres"

La généalogie des Bourbons vue d'après leurs portraits sur des assiettes de Montereau, Choisy, et autres.

par Odile DUGUET

Après avoir évoqué les portraits de douze empereurs romains dans le n° 39 de *Passion Faïence*, nous parlerons ici des portraits de la famille royale de France, depuis l'accession au trône d'Henri IV. Il s'agit de vingt-quatre assiettes (mais le nombre n'est pas définitif), qui ont en commun des vignettes doublement cerclées.

À de très rares exceptions près, elles portent toutes des marques de type A2, A2 bis ou A4 (Montereau en creux, en majuscules d'imprimerie de faible hauteur) ou A 1 (Mau, N°, en creux). Les ailes sont en général décorées de fleurs de lys en guirlandes, accompagnées parfois de couronnes.

Il n'y a pas grande différence avec les portraits des empereurs romains, à ceci près que le dessin a perdu son côté caricatural, qu'il est plus souple, et que la ressemblance est recherchée avec soin : la Duchesse de La Vallière est vraiment telle qu'elle fut peinte en Diane chasserresse sur une toile du Musée National du Château de Versailles.

Il est à noter également que certains de ces portraits ont été copiés, ou du moins inspirés par les lithographies de François Séraphin Delpech dont nous parlerons dans un prochain article.

Ce qui ne fut pas simple, ce fut de démêler les pères des fils, les oncles des cousins. Tous ces grands personnages portent les mêmes prénoms, dans des ordres différents, il est vrai, et il faut souvent remonter au quatrième prénom pour en trouver un plus original. On ne compte plus les Louis, Henri, Philippe, Marie-Thérèse, Louise, Henriette ou Marie. Ce sont tous des Condé, Orléans, Bourbon ou Artois.

Enfin, les titres changent selon l'âge, les mariages ou les décès. Ainsi, avant d'être Duchesse douairière d'Orléans, Louise Marie Adélaïde (ouf ! un prénom-bouée de sauvetage !) se nomma Mlle d'Ivry, puis Mlle de Penthièvre, puis Duchesse de Chartres. Et j'ai dû en oublier ! Pour en terminer avec les titres, il est très possible que le nom de Mlle d'Ivry n'étant plus utilisé, il ait été donné à une nouvelle-née s'appelant Marie-Louise...

Bref, abordons ces portraits par ordre chronologique, c'est le plus simple.

Alors, honneur au fondateur de la dynastie des Bourbons, notre célèbre **Henri IV**.

Sa montée sur le trône de France fut favorisée par Catherine de Médicis, veuve du roi Henri II. Pendant la régence qu'elle exerça auprès de son fils Charles IX, elle vit grandir l'importance du calvinisme et l'opposition de plus en plus forte des catholiques, ce qui déboucha sur les guerres de religion. Elle joua la carte de la tolérance, accorda des droits aux Huguenots, signa avec eux le traité de St. Germain, et favorisa le mariage de sa fille Marguerite de Valois avec Henri de Bourbon, roi de Navarre, protestant (1572). Le grand-père d'Henri avait épousé en son temps la sœur de François Ier, ce qui donnait à sa descendance un droit au trône de France. D'autre part, sa famille descendait de Saint Louis.

De batailles en combats, d'atrocités en meurtres, le pays était à feu et à sang. Trois Henri s'affrontaient : Henri III, monté sur le trône à la mort de son frère Charles IX, représentait les catholiques modérés. Henri de Guise était à la tête de la Ligue, formée par les catholiques extrémistes, et Henri de Navarre représentait le mouvement protestant.

Henri III fit assassiner Henri de Guise, les Ligueurs firent assassiner Henri III. Restait Henri de Navarre, qui avait échappé de justesse à la St Barthélémy l'année de son mariage. La mort (naturelle) du frère d'Henri III en 1584, fit du roi de Navarre l'héritier de la couronne de France. Ce qui raviva toutes les haines... Henri IV dut livrer bataille, reconquérir Paris (qui valait bien une messe !), chasser les Espagnols (Traité de Vervins, 1598), et enfin signer l'Edit de Nantes (1598), qui accordait aux protestants le libre exercice de leur religion, et les déclarait admissibles aux charges de l'état.

La France était en ruines, les deux adversaires s'étant épuisés l'un l'autre, amenant ainsi à la pacification, "mais celle-ci avait été grandement facilitée par les qualités personnelles du roi, son humour, sa bonhomie, son autorité liée à une grande adresse qui lui avait permis de faire de sa générosité naturelle une politique, en ne recherchant aucune revanche" ⁽¹⁾.



Fig. 1 - HENRI IV, / Roi de France et de Navarre.
Marque MONTEREAU en creux, de type A 4.

Photo J. Bontillot, 1987-01



Fig. 2 - GABRIELLE D'ESTRÉES, / Morte le 10 Avril 1599.
Sans marque.

Photo J. Bontillot, 1987-01

En peu d'années, Henri réussit à restaurer les finances, aidé par des hommes judicieusement choisis. Célèbre pour sa poule au pot et son panache blanc (bataille d'Ivry-1598), il le fut aussi pour ses conquêtes féminines !

La dissolution de son mariage avec la Reine Margot fut prononcée en 1599, et en 1600, il signait un traité à Florence, où il s'engageait à épouser Marie de Médicis. Ce mariage ne fut pas plus heureux que le premier, la Reine n'ayant pas plus aimé son époux que les six enfants qu'elle lui donna. Le vert Galant s'en consola.

Les guerres de religion le rattrapèrent le 14 mai 1610, quand il fut assassiné par Ravaiillac. Ce dernier "pensait sauver à la fois le pays et la religion... Il affirma toujours avoir agi seul, mais il est possible qu'il ait été inconsciemment poussé à l'acte par une conspiration née dans l'entourage de la reine, et favorable à l'Espagne" (1).

Il n'y avait pas meilleure publicité pour les Bourbons de la Restauration que ce Roi encore aimé du Peuple trois siècles après sa mort. Car, je le répète, les personnages qui sont représentés sur ces assiettes étaient connus de ceux qui les utilisaient chaque jour...ou même tous les dimanches ! Le fait que le Béarnais ait abjuré sa religion au profit du catholicisme ne pouvait que plaire aux princes de la Restauration, fervents serviteurs de la Foi et du Pape.



Fig. 2bis - GABRIELLE D'ESTRÉES, / Morte le 10 Avril 1599.
Marque en creux Mau N°7, de type A1.

Photo J. Bontillot

Gabrielle d'Estrées est née entre 1571 et 1573.

Elle était la fille du Grand-Maître de l'artillerie, Gouverneur d'Ile de France. Elle fit la connaissance d'Henri IV en 1590 (siège de Paris), et ne devint sa compagne qu'en 1591 (siège de Chartres). Le Roi créa pour elle le Duché de Beaufort, l'appela à la cour où elle se conduisit plus en reine qu'en favorite, auprès d'un Henri profondément amoureux, au point de ne pas entendre les commérages qui entachaient la fidélité de sa maîtresse.

Mademoiselle de Guise la décrit "blonde, dorée, d'une taille admirable, d'un teint d'une blancheur éclatante", et Agrippa d'Aubigné, ami d'Henri IV, pourtant peu enclin à la louange, reconnaît sa beauté et salue celle qui poussa le Roi à signer l'édit de Nantes ⁽²⁾.

Seul le Pape Clément VIII pouvait séparer ce que Dieu avait uni. Il hésita longuement, car il craignait des conflits de succession sur le trône entre les enfants légitimes que le Roi pourrait avoir ensuite, et les enfants légitimés qu'il avait déjà eus de Gabrielle. Henri dut attendre, bien résolu à épouser Gabrielle dès la dissolution de son mariage prononcée ⁽²⁾, voire même à s'en passer ! Hélas, Gabrielle mourut avant ! Elle était enceinte d'un quatrième enfant du Roi, quand elle fut prise de convulsions dans la nuit du 9 au 10 avril 1599. On parla d'empoisonnement, d'œuvre du diable (les convulsions l'avaient défigurée)... Le procès verbal d'autopsie a été repris par des médecins modernes qui parlent, eux, d'une éclampsie puerpérale ⁽³⁾.

Le chagrin d'Henri IV fut immense. Il lui offrit des funérailles royales et porta son deuil, ce qu'aucun roi n'avait fait auparavant. On comprend donc pourquoi le portrait d'une favorite figure à côté de celui d'un roi, la vie des deux reines en titre n'ayant rien eu d'exemplaire.

Louis XIII.

Tiens, pas de portrait de Louis XIII ! Pas de portrait de favorite (normal, il n'en a pas eu !), pas de portrait de reine. De Richelieu, peut-être ? Peut-être réapparaîtront-ils un jour !

Louis, né en 1601, avait 9 ans quand son père, Henri IV, fut assassiné. Le Parlement confia la régence à Marie de Médicis, qui confia le pouvoir à ses favoris, Concini et Leonora Galigai. Le couple avait suivi leur maîtresse depuis son départ d'Italie, et en profitait pour grassement s'enrichir, mettant soigneusement le jeune roi à l'écart.

Louis XIII fut déclaré majeur en 1614 et marié à l'Infante d'Espagne, Anne d'Autriche, en 1615. A quelques mois près, ils étaient du même âge (14 ans), mais leur premier enfant naquit... 23 ans plus tard !

En 1617, aidé par son ami de Luynes, Louis XIII fit arrêter Concini, qui fut assassiné par de Vitry, probablement sur ordre du Roi. Richelieu fit embastiller de Vitry. La Galigai fut arrêtée et condamnée à mort.

Marie de Médicis prit alors les armes contre

son fils, aidée par la reine Anne d'Autriche, Gaston d'Orléans, frère du Roi, et plusieurs Grands du royaume. Son armée fut battue en 1620 aux Ponts-de-Cé par le Connétable de Luynes. Marie de Médicis opéra alors un rapprochement avec Louis XIII, grâce aux bons offices de Richelieu, qui prit de plus en plus d'influence sur le roi. Les trois conspirateurs et leurs amis s'inquiétèrent fort de cette emprise, et demandèrent le renvoi du prélat à Louis XIII, qui y consentit. Mais le jour dit (11 nov. 1630 - Journée des dupes.), le Roi confia ses ennemis à Richelieu. Marie de Médicis fut contrainte à l'exil, Gaston d'Orléans se fit tout petit, et leurs partisans furent châtiés du dernier supplice...

Dans ses premières années de règne, le jeune roi avait dû se sentir bien seul face à un entourage hostile, ce qui explique sans doute l'humeur sombre qu'on lui attribue. Il y avait là de quoi inspirer à Alexandre Dumas ses célèbres trois Mousquetaires. L'idylle entre Anne d'Autriche et le duc de Buckingham est vraisemblable, ce qui fit dire à certains que Louis-Dieudonné, né en 1638 après 23 ans d'attente, était le fils du Duc en question. D'autres ont invoqué une cure de la Reine à Forges-les-Eaux, qui lui aurait permis d'enfanter. En 1640, elle donna le jour à un second fils, Philippe d'Orléans.

Richelieu mourut en 1642, Louis XIII en 1643, laissant un enfant de cinq ans à la tête du royaume, et une guerre, dite de trente ans, en suspens. Elle prendra fin en 1648 par le traité de Westphalie.

Louis XIV.

Né en 1638, mort en 1715, Louis-Dieudonné vécut longtemps, ce qui explique que son fils le Grand Dauphin, et son petit fils, le Duc de Bourgogne, moururent avant lui.

Le Parlement avait confié la régence à Anne d'Autriche, qui fit appel à Mazarin, successeur désigné par Richelieu avant sa mort. La régente et son premier ministre, dont elle était très...très proche, se virent alors confrontés à la Fronde, guerre civile qui opposa le Parlement, puis les Princes au pouvoir royal. Les événements incitèrent la famille royale à des allées et venues entre Paris et St. Germain en Laye, en fonction des gagnants et des perdants. Cela incita peut-être le jeune Louis (majeur en 1651), à pratiquer la monarchie absolue. A la mort de Mazarin, en 1661, il ne lui donna aucun successeur et prit seul les rênes de l'Etat. Il



Fig.3 - LOUIS XIV, / Roi de France et de Navarre.
 Marque MONTEREAU en creux, de type A2bis.
 Musée de Brunoy, inv. R.950.245.0. Photo J. Bontillot, 1999-03



Fig.4 - MADAME DE LA VALLIÈRE, / Née en 1644, Morte le 6 juin 1710.
 Marque MONTEREAU en creux, de type A2bis.
 Photo G. Archambault, 2008-11

sut s'entourer d'hommes de valeur : Colbert, Louvois, Vauban, Turenne...

En 1660, il avait épousé l'infante Marie-Thérèse d'Autriche (1638-1683) petite-fille d'Henri IV par sa mère, tout comme le Roi l'était lui-même par son père Louis XIII. La consanguinité ne faisait pas peur !... La jeune Reine était amoureuse de son Soleil de mari, et lui resta très attachée en dépit de ses infidélités et des nombreux enfants qu'il eut de ses maîtresses. Elle-même donna le jour à six enfants : Monseigneur le Grand Dauphin (1661-1711), et trois filles et deux garçons qui moururent en bas âge. Consanguinité ?

En 1684, un an après la mort de la Reine, Louis XIV épousa très discrètement Françoise d'Aubigné, petite fille d'Agrippa d'Aubigné, veuve Scarron, marquise de Maintenon, et dernière favorite en titre. Il avait 47 ans, elle en avait 49, et le temps de la pondération et de la piété était venu. Le règne de Louis XIV ? Une époque de faste, d'architecture équilibrée, de développement de la musique, des Arts et des Lettres. Un goût du grandiose servant à célébrer la gloire de Louis le Grand, titre décerné au souverain par la municipalité de Paris en 1680. En tenant ses courtisans à Versailles, où ils rivalisaient d'élégance et de magnificence, le Roi favorisait les industries du luxe et évitait les rébellions aristocratiques qu'il avait connues dans

son enfance.

Malheureusement, les guerres coûtent cher, et Louis XIV en fit beaucoup et longtemps. A sa mort, le pays était épuisé, dépeuplé par les combats. La révocation de l'édit de Nantes en 1685 (Tiens, un an après son mariage avec la très catholique Mme de Maintenon !), avait obligé les protestants à émigrer, emportant avec eux leur savoir, leurs industries, leurs capitaux, et une solide rancune contre le roi de France.

Louise Françoise de la Baume le Blanc, duchesse de La Vallière et de Vaujours (1644-1710)

La mère de Louise Françoise avait épousé en troisièmes noces un noble proche de la famille d'Orléans (Philippe d'Orléans était le frère de Louis XIV). Cela permit à la jeune fille, en 1661, d'entrer dans la Maison d'Henriette d'Angleterre comme demoiselle d'honneur. Henriette était la petite-fille d'Henri IV, tout comme son mari Philippe d'Orléans, et son beau-frère le roi. On restait en famille !

Louis XIV avait 23 ans, il était fringant, et très attiré par Henriette. Pour détourner l'attention de la cour, toujours à l'affût de commérages, il fit semblant de courtiser Louise, qui, elle, tomba très amoureuse du Roi. Lui aussi se prit au jeu, et elle devint sa favorite, aussi discrètement que cela était

possible. Elle donna quatre enfants au Roi, dont deux furent légitimés : Marie-Anne, dite Mlle de Blois, et Louis, comte de Vermandois, né l'année où Mme de Montespan arriva à la cour.

La cohabitation entre la favorite en titre et celle qui allait le devenir fut difficile. Mme de Montespan avait beaucoup d'esprit et plus encore de malice. Elle fit rire toute la cour aux dépens de sa rivale. Louise encaissa, supporta, mais ne répondit point : elle était toujours amoureuse du Roi. Quand celui-ci lui offrit le duché de La Vallière et légittima son dernier fils en 1669, tout le monde comprit que c'était un cadeau de rupture.

Mme de La Vallière entra au Carmel en 1674, après avoir fait des excuses publiques à la Reine Marie-Thérèse, ce qui fit couler beaucoup de salive. Elle prononça ses vœux perpétuels sous le nom de Louise de la Miséricorde. La Reine, Bossuet, Mme de Sévigné, la duchesse d'Orléans lui vinrent rendre visite.

Saint-Simon, célèbre pour ses Mémoires, la qualifie de sainte, et dit d'elle "Heureux le Roi, s'il n'eut eu que des maîtresses semblables à Mme de La Vallière" ⁽⁴⁾.

Louis XV (1710-1774)

Louis XV était l'arrière petit fils de Louis XIV, c'est-à-dire fils du Duc de Bourgogne, lui-même fils du Grand Dauphin. Le Parlement cassa le testament du Roi Soleil, et confia la régence au neveu du défunt, Philippe d'Orléans (fils de Philippe d'Orléans, frère du précédent roi, et de la Princesse Palatine).

C'était un homme brillant, courageux au combat, lettré, mais il avait peut-être hérité de son père, l'autre Philippe, son goût des fêtes et des dépenses (quoique le Régent préférât les femmes). Le libertinage était à la mode (ce n'était pas vraiment une nouveauté !), on discutait philosophie, mathématiques, sciences dans les salons privés. Les nobles reniaient l'absolutisme du règne précédent. On recherchait une vie plus confortable (par exemple, la commode remplaçait les coffres) et on dépensait beaucoup.

Le petit peuple trimait.

On s'intéressait aux nouveautés, et on essayait de gagner beaucoup d'argent. C'est pourquoi la tentative de Law, remplacer la monnaie sonnante et trébuchante par une monnaie en papier, eut tant de succès. Même si elle se termina par une déroute financière, l'expérience avait donné un coup de



Fig.5 - LOUIS XV, ROI DE FRANCE. / Né le 15 février 1710, proclamé le 12 7bre 1715, Mort le 10 mai 1774.

Marque en creux Mau N°5, de type A1.

Photo J. Bontillot, 1986-11

fouet au commerce. Des fortunes se défirent, mais certains s'enrichirent honteusement, comme les frères Pâris, qui devinrent les banquiers de Louis XV, toujours à court d'argent.

Et le petit peuple trimait toujours !

A la mort du Régent, le duc de Bourgogne devint ministre, et organisa le mariage du Roi avec Marie Leszcinska, fille du roi détrôné de Pologne (1725). En 1726, Louis XV confia la direction des affaires à son ancien précepteur, le cardinal de Fleury. Un grand espoir avait soulevé le peuple quand Louis XV avait pris en main le gouvernement : espoir d'une vie plus facile et surtout sans guerre... Or, des guerres, il y en eut : guerre de succession de Pologne, guerre de succession d'Autriche, Guerre de sept ans ! Les finances avaient été remises d'aplomb par le Cardinal de Fleury, mais cela n'y suffit pas.

Parallèlement, à l'intérieur du pays, les Parlements montraient de plus en plus leur hostilité, faisant figure de défenseurs des libertés contre l'absolutisme royal, soutenus par le mouvement des philosophes et de l'Encyclopédie.

Et le peuple trimait et grognait en même temps...

Louis XV prit conscience de cette opposition quand il reçut un coup de canif de Damiens "pour l'avertir de mieux songer à ses devoirs". Damiens fut écartelé, et son supplice fut un scandale durable ⁽⁵⁾.

Louis XV était certes intelligent et cultivé, mais il ne savait pas tenir une ligne politique continue, et exerçait son autorité par saccades, au gré des influences de ses amis ou de ses maîtresses. Madame de Pompadour, artiste et mécène (Voltaire, par exemple), n'aurait pas dû dépenser des fortunes dans des monuments dont les gens n'avaient rien à faire, n'y s'ingérer dans les affaires de la Guerre de sept ans. Elle n'en fut que plus détestée par le peuple, et Louis XV avec.

La Reine avait donné dix enfants au Roi, dont six filles et un garçon avaient survécu. Le Dauphin Louis menait le parti des dévots, et s'opposait à son père en raison de ses favorites et de la dissolution de ses mœurs. La seconde femme du Dauphin, Marie-Josèphe de Saxe, eut huit enfants dont trois montèrent sur le trône : les comtes de Berry, de Provence et d'Artois. Elisabeth-Philippine, dite Mme Elisabeth, mourut guillotinée pendant la Révolution.

Louis XV mourut de la variole en 1774. Il fut enveloppé dans du taffetas ciré, puis placé dans un cercueil de plomb par les vidangeurs de Versailles qui, seuls, avaient pu supporter l'odeur putride du cadavre (6)... mais la culture de la France rayonnait sur l'Europe.

Il n'y a pas de portrait appareillé à celui de Louis XV. Pourquoi pas celui de Mme de Pompadour, qui fut plus reine que la très douce et très pieuse Reine Marie ? Mais dans l'esprit de l'époque où furent réalisées ces assiettes, celui de Mme du Barry (autre favorite du Roi) a peut-être été choisi : elle mourut guillotinée pendant la Révolution.

Louis XVI (1754-1793)

Au moment où Louis XVI monta sur le trône en 1774, tous les ferments de la Révolution étaient déjà en place. Il était le petit-fils de Louis XV, fils du Dauphin Louis, le dévot, et avait reçu une éducation religieuse très stricte, qui l'avait convaincu du bien fondé de la royauté de droit divin. Il était souverain de la France, suzerain sur les terres comme sur les hommes dont il pouvait modifier la destinée par une seule lettre de cachet (embastillément assuré !).

Cela explique pourquoi, lors de la tourmente, poussé par Marie-Antoinette, il crut légitime de faire appel en secret à l'aide de l'Autriche. Le manifeste de Brunswick (nom du général en chef autrichien qui signa cette déclaration rédigée par un



Fig.6 - LOUIS XVI, / Roi de France et de Navarre. / né le 23 août 1754. mort le 21 janvier 1793.

Marque CHOISY 4 en creux.

Photo J. Bontillot, 1987-01



Fig.6 bis - LOUIS XVI, / Roi de France et de Navarre. / né le 23 août 1754. mort le 21 janvier 1793.

Marque en creux CHOISY + marque imprimée, sur 4 lignes, de Méry & Cie (idem fig. 9 quater de PF 39, p. 6).

On notera que ces deux portraits imprimés sur des assiettes de Choisy ont de fortes analogies stylistiques avec ceux qui sont imprimés sur les assiettes de Montereau.

Photo J. Bontillot, 1987-01

émigré), menaçait le peuple français et plus particulièrement les Parisiens, d'extermination si le moindre mal était fait à la Famille Royale. Cela ne terrorisa pas les Français, mais mit le feu aux poudres. Ce fut la raison donnée à la condamnation à mort

du Roi "coupable de conspiration contre la liberté de la Nation et d'attentat contre la sûreté générale de l'Etat" (7).

Louis XVI était un homme vertueux, timide, et solitaire. Il avait été marié à Marie-Antoinette par Choiseul en 1770, pour préserver l'alliance autrichienne. Son caractère indécis ne lui permit pas de juguler les extravagances de son épouse, ses folles dépenses, ni ses coups de cœur. Il y avait eu les mazarinades contre Mazarin, les poissonnades contre Mme de Pompadour (née Jeanne Poisson), mais les libellés contre la Reine dépassèrent en dureté et en avilissement tout ce qu'on avait vu jusque-là.

La Guerre d'Indépendance américaine (1778-1783) rehaussa le prestige de la France, mais épuisa ses finances déjà bien fragiles.

Le mécontentement grondait. Si le Roi avait joué le jeu de la monarchie constitutionnelle, et s'y était tenu, la Révolution aurait pris un tour différent, car la population était encore attachée à la monarchie. Mais Louis XVI ne pouvait concevoir ce changement : il refusa de ratifier l'abolition des privilèges et la Déclaration des Droits de l'homme. Sa fuite manquée pour l'étranger et son arrestation à Varennes-en-Argonne acheva de le rendre impopulaire... et les événements se déchainèrent.

La décapitation de Louis XVI et de Marie-Antoinette en fit des martyres aux yeux des émigrés, des souverains européens, et du futur Louis XVIII. Il est donc logique que la Reine soit la seule représentée avec son titre sur cette série d'assiettes.

Marie-Antoinette-Josèphe-Jeanne d'Autriche (1755-1793)

Née au sein d'une tribu de 16 enfants nés de l'empereur germanique François 1er, et de Marie-Thérèse, impératrice d'Autriche, Marie-Antoinette n'avait reçu qu'une éducation assez négligée. Son mariage avec le Dauphin de France était une opération politique à laquelle elle n'était pas préparée. L'impossibilité où se trouvait alors son époux de lui faire des enfants, la cour pressante que lui fit son beau-frère, le comte d'Artois, le charme des fêtes et des frivolités, rien ne rapprochait la jeune femme de son époux. Marie-Antoinette s'amusait et dépensait beaucoup. Les pamphlets fleurissaient.

Après neuf ans de mariage et une opération du Roi, la Reine mit au monde en 1778, Marie-Thérèse-Charlotte, dite Mme Royale. Puis en 1781, Louis-Joseph, qui mourut en 1789. Puis en 1785,



Fig.7 - MARIE ANTOINETTE D'AUTRICHE, / Reine de France.
Marque en creux Mau N°11, de type A1.

Photo J. Bontillot, 1986-02



Fig.7 bis - MARIE ANTOINETTE D'AUTRICHE, / Reine de France.
Marque imprimée, sur 4 lignes, de Méry & Cie à Paris.

Photo D. Ariguy 2001-02

Louis-Charles, qui mourut en 1795 dans la prison du Temple. Enfin Marie-Sophie née en 1786 et morte en 1787.

La maternité avait assagi la Reine qui aimait profondément ses enfants. Elle s'était aussi rapprochée de son époux, mais sa réputation la devançait. Lors de l'Affaire du collier (8) (1785-1786), peu de gens crurent en son innocence. L'escroquerie fit grand bruit, ternissant encore davantage une réputation déjà bien salie. Son influence sur le Roi était



Fig.8 - LOUIS XVIII, *Roi de France et de Navarre*
 Marque MONTEREAU en creux, de type A2bis.
 Photo F. Noël, 1985-02

maintenant manifeste. Elle le poussa à fuir avec l'aide d'Axel de Fersen, un suédois follement amoureux d'elle (réciproquement ? hé ?), fit appel aux armées étrangères pour sauver son trône, manifesta une profonde indifférence devant la misère du peuple. Elle fut haïe.

Après la décapitation de Louis XVI (21-01-1793), il ne restait que trois femmes prisonnières au Temple : la Reine, Mme Royale sa fille et Mme Elisabeth, sa belle-sœur, qui sera décapitée en 1794. Le jeune Louis-Charles avait été retiré à sa mère et confié au cordonnier Simon. Lors de son procès, Marie-Antoinette fit preuve de courage et de dignité. Elle réfuta avec ardeur les accusations ignobles lancées contre elle et son fils. Le croquis du peintre David la montrant en route pour l'échafaud, est dramatique dans sa cruelle simplicité (16/10/1793).

Quant à Mme Royale, restée seule après l'exécution de sa tante, elle fut échangée en 1795 contre les commissaires français livrés aux Autrichiens par Dumouriez lors de sa trahison.

Louis XVIII (1755-1824)

A la mort de Louis XVI, le dauphin Louis-Charles, emprisonné au Temple, fut nommé roi par les émigrés et la régence fut confiée au comte de Provence, ce qui était tout à fait fictif.

Il n'y pas trace de portrait de Louis XVII dans cette série d'assiettes. C'eut été pourtant une excel-

lente occasion de vilipender la Révolution, car la mort d'un enfant de 10 ans dans la solitude d'un cachot obscur n'est à la gloire d'aucun pouvoir politique. Le malheur voulait qu'il fût un excellent otage pour freiner l'action des ennemis coalisés contre la France. Des doutes ont longtemps subsisté sur le décès de Louis XVII, permettant à plusieurs usurpateurs d'utiliser son nom. Récemment, le crâne du mort du Temple, disparu après son autopsie en 1795, a révélé grâce aux recherches d'A.D.N. qu'il s'agissait bien du fils de Louis XVI (9).

Plus intelligent, et plus souple que son frère Artois, le Comte de Provence avait su garder une attitude modérée dès le début de la Révolution. Il connaissait l'existence du complot Favras, qui voulait faire sortir Louis XVI de Paris en 1791. Favras fut dénoncé, renié par le Comte, jugé et condamné pour trahison. Provence préféra partir rejoindre son frère Artois dans l'exil où il se trouvait dès 1789.

Ce ne fut pas un mouvement national qui amena Louis XVIII au pouvoir. Quand Napoléon abdiqua en 1814, les chefs de la Coalition, absolutistes convaincus, restaurèrent la dynastie des Bourbons sur le trône français, imposèrent une énorme dette de guerre et la présence des troupes ennemies durant cinq ans sur le territoire. Louis XVIII savait très bien qu'il ne pourrait restaurer l'absolutisme. Il "octroya par effet de son bon plaisir" (9bis) une Charte qui assurait aux Français une monarchie constitutionnelle et le maintien de la plupart des acquis de la Révolution et de l'Empire. Elle fut signée le 4 juin 1814, et datée fictivement de la dix-huitième année de son règne !

Le retour de Napoléon précipita Louis XVIII à Gand, la seconde abdication de l'empereur le fit revenir à Paris. La chambre des députés élue juste après Waterloo, fut composée d'ultra-royalistes (la Chambre introuvable), qui, au lieu de calmer les assassinats lors de la Terreur Blanche (1815-1816), fit adopter les mesures de rigueur les plus graves contre les libéraux et les bonapartistes. Brune, Ney, La Bédoyère, furent quelques unes des victimes les plus connues. Inquiet, Louis XVIII signa en octobre 1816 une ordonnance qui dissolvait la Chambre introuvable et en convoquait une nouvelle. Les élections amenèrent une majorité de royalistes modérés, ce qui calma le jeu.

Le ministère de Richelieu parvint en trois ans à payer la dette de guerre et obtint la libération du territoire national en 1818. Un gouvernement libéral était en marche, au grand déplaisir des ultras menés

par le comte d'Artois. Ce dernier avait épousé Marie-Thérèse de Savoie, morte en 1805 (sœur de l'épouse de Louis XVIII, morte en 1810 sans postérité). De l'union étaient nés deux fils :

- Le Duc d'Angoulême, né en 1775, marié en 1799 à sa cousine germaine Mme Royale, sous son titre de Marie-Thérèse-Charlotte de France, sans descendance.

- Le duc de Berry, né en 1778, qui s'était marié à Londres vers 1807 avec Amy ? Anny ? Anna ? Brown qui lui avait donné deux filles qu'il reconnut sur son lit de mort ⁽¹⁰⁾. Il les abandonna et épousa en 1816 Marie-Caroline des deux Siciles, qui lui donna trois filles et un garçon né posthume.

Le 13/02/1820, en sortant de l'Opéra, le Duc de Berry fut poignardé par Louvel, qui voulait anéantir la descendance mâle des Bourbons. Mais Marie-Caroline était enceinte de deux mois, et donna le jour à "l'Enfant du miracle" (29/09/1820), le Duc de Bordeaux.

Cet assassinat ranima l'indignation des ultras, qui, par la voix d'Artois, exigèrent leur retour au pouvoir. Le vieux Roi n'avait plus la force de résister et renvoya Decazes. En 1823, le ministre Villèle et le Congrès de Vérone, avec l'accord de Chateaubriand, décidèrent l'invasion de l'Espagne pour replacer sur son trône Ferdinand VII, despotique et cruel, qui avait été obligé de jurer la Constitution en 1812.

Une série d'assiettes de Montereau raconte l'épopée du Duc d'Angoulême à travers l'Espagne jusqu'à Madrid, pendant que les vrais combats se livraient en Catalogne et plus tard en Andalousie.

Louis XVIII mourut le 16/09/1824.

Il est à remarquer qu'il existe trois portraits différents de Louis XVIII., toujours dans des vignettes cerclées. Pas de portrait féminin qui s'y relie.

Comte d'Artois (1757-1836)

Le comte d'Artois était connu dans sa jeunesse pour son libertinage, son amour du jeu, et ses folles dépenses : ne paria-t-il pas avec Marie-Antoinette, sa belle-sœur, qu'il parviendrait à faire construire en 60 jours une "folie" ? Il gagna son pari, et ainsi naquit le château de Bagatelle. En 1789, il fut un des premiers à quitter la France. A son retour d'exil en 1814, il avait gardé ses convictions absolutistes, et il prit la tête du mouvement ultra, inconscient de l'opposition qui réunissait les anciens révolutionnaires, les bonapartistes, les royalistes modérés et



Fig. 9 - CHARLES PHILIPPE COMTE D'ARTOIS, / *Monsieur Frère du Roi* / né le 9 octobre 1757.

Marque CHOISY en creux + marque imprimée, sur 4 lignes, de Méry & Cie à Paris.

Photo J. Bontillot, 1990-05

les libéraux.

Nous avons deux assiettes aux vignettes cerclées, montrant des portraits différents.

La première, de Choisy, est intitulée "Charles Philippe, comte d'Artois - Monsieur, Frère du Roi." (fig. 9).

Le frère du roi régnant portait toujours le titre de Monsieur. A la mort de Louis XVI, le comte de Provence fut nommé fictivement Régent du jeune Louis XVII enfermé au Temple, mort en 1795. A cette date, il devint Louis XVIII aux yeux des émigrés, et Artois prit le titre de "Monsieur".

Donc cette assiette date au plus tôt de la première abdication de Napoléon (6 avril 1814).

La seconde assiette, de Montereau, avec un autre portrait, porte le titre de Lieutenant général du Royaume (fig. 9 bis). Ce titre était conféré à un personnage de lignée royale amené à se substituer au Roi dans des circonstances exceptionnelles : "En 1814, il (le comte d'Artois) est nommé Lieutenant Général... il pénètre en Suisse à la suite des armées, et fait son entrée à Berne le 15 avril. Au premier moment, il sait se concilier les esprits par l'aménité de ses manières, mais se perd bientôt dans l'opinion publique en signant avec un empressement que condamne Louis XVIII même, un traité qui enlève à la France toutes les places conquises depuis 1792" ⁽¹¹⁾.

Le comte d'Artois, sous le titre de Lieutenant Général du Royaume, et en compagnie de l'ancien



Fig. 9 bis - MONSIEUR, COMTE D'ARTOIS, / Lieutenant Général du royaume / né le 9 octobre 1757

Marque MONTEREAU en creux, de type A2bis.
Photo G. Grandpierre, 2006-07



Fig. 10 - Mgr LE DUC D'ANGOULEME, / Grand Amiral de France / né le 6 août 1774.

Marque MONTEREAU en creux, à peine visible.
Photo M. Dangers, 2004-12

consul Lebrun, participe également aux tractations qui amenèrent Louis XVIII à signer l'acceptation de la Charte le 2 mai 1814 à Saint-Ouen. Participa-t-il au premier traité de Paris ? Possible, mais c'est Talleyrand qui signe, le 30 mai 1814, ce traité qui ramenait la France aux limites de 1792 (11bis). Le comte d'Artois n'est pas mentionné lors du second Traité de Paris (20 novembre 1815), ni au Congrès de Vienne où Talleyrand représentait la France (nov.1814 à juin 1815).

La fabrication de cette seconde assiette est donc de peu postérieure à la précédente, et, à moins d'être une commémoration de la première Restauration, elle a dû être créée entre 1814 et 1815. Fait peut-être insignifiant : le comte d'Artois y est montré nettement moins chevelu ! A noter également que l'on ne trouve pas encore d'aile jaune.

Pas de pendant féminin à ces portraits. Cela aurait pu être celui de Louise d'Esparbes de Lussan, dame du palais de Marie-Antoinette, dont le comte d'Artois fut profondément amoureux. A la mort de sa maîtresse en 1804, il fit vœu de chasteté, et devint profondément dévot.

Le Duc d'Angoulême 1775-1844.

Louis-Antoine d'Artois est donc le fils du comte d'Artois et de Marie-Thérèse de Savoie.

On le décrit comme timide, et atteint de tics. Issu de parents qui se séparèrent, utilisé pour assurer

la succession des Bourbons, il passa une partie de sa jeunesse à l'étranger, ayant suivi son père en exil dès 1789. Il épousa en 1799 sa cousine germaine, Marie-Thérèse-Charlotte de France, fille de Louis XVI, seule rescapée de la famille royale. Ce mariage (blanc ?) ne donna aucun enfant.

Le duc d'Angoulême fut attaché à Wellington, chef de l'armée anglaise, et entra à Bordeaux en 1814, où il essaya de soulever le midi contre Napoléon. En vain. Plus tard (1823), il fut nommé chef de l'expédition en Espagne, chargée d'y restaurer l'absolutisme. Il fut nommé Dauphin quand son père monta sur le trône. Le portrait dont nous parlons ne porte pas ce titre : il est donc antérieur à 1824. Il porte la mention : Grand Amiral de France, titre honorifique qui avait été aboli pendant la Révolution, recréé pour le duc d'Angoulême de 1815 à 1830, et à nouveau supprimé après la Révolution de Juillet.

Ce portrait peut donc être daté entre 1815 et 1824.

Le pendant de son portrait est bien sûr celui de Madame Royale, son épouse, qui était une preuve vivante de ce qu'avaient subi les membres de la famille royale. Mais le Duc aurait peut-être choisi un portrait "de cœur", celui de Marie de Mètève, noble basque rencontrée pendant son séjour à Bordeaux, et qui lui donna un fils : Louis Ferdinand de Bourbon. Sa descendance aurait émigré en Argentine sous le nom de Borbon-Meteve (12).



Fig. 11 - MADAME, DUCHESSE D'ANGOULEME, / Fille de Louis XVI, / née le 10 (ou 19) décembre 1778.

Marque MONTEREAU en creux, de type A2 ter.

Photo J. Bontillot, 1980-05



Fig. 12 - Mgr LE DUC DE BERRY, / Colonel Général des Chasseurs et Lanciers. / né le 24 janvier 1778.

Marque Mau en creux, de type A1.

Photo J. Bontillot, 2004-05

Madame, Duchesse d'Angoulême (1778-1851)

Marie-Antoinette surnommait sa fille Mousseline. La pauvre enfant ne fut pas longtemps élevée dans la soie. Elle avait une dizaine d'années lorsqu'éclatèrent les premiers troubles de la Révolution. Elle fut internée au Temple avec ses parents après la prise des Tuileries (10/08/1792), et elle les vit partir les uns après les autres pour l'échafaud. Elle ignorait la mort de son frère quand elle fut échangée en 1795 contre les commissaires français livrés aux Autrichiens par Dumouriez lorsqu'il passa à l'ennemi en 1793. Il avait emmené avec lui Louis Philippe d'Orléans, qui, plus tard, montera sur le trône.

Marie-Thérèse-Charlotte ne rentra en France qu'en 1814, lors de la Restauration. Elle avait vécu vingt-deux ans soit en prison, soit à l'étranger, éloignée du contexte français, et ne connaissait que les principes absolutistes d'un entourage sur lequel elle régnait. Elle fut plus proche des idées de son oncle et beau-père que de celles de Louis XVIII, mais elle désapprouva les excès qui se produisirent quand Charles X monta sur le trône. Elle servit de façade publicitaire à la royauté, parcourant sans cesse la France afin de ranimer les ardeurs royalistes.

Son attitude fanatique la rendit impopulaire, surtout quand elle œuvra pour rendre au clergé ses privilèges⁽¹³⁾.

Monseigneur, duc de Berry (1778-1820)

Il existe deux versions du portrait de Charles Ferdinand d'Artois, second fils du futur Charles X. Sur l'un, il est nommé colonel général des chasseurs et lanciers, sur l'autre colonel général des cuirassiers. Le titre et la charge étaient courants sous Napoléon, mais il n'en restait que cinq en 1816 : le prince de Condé, les ducs d'Angoulême, de Berry et d'Orléans et le comte d'Artois, frère du Roi. J'espérais trouver des dates qui auraient indiqué si les chasseurs avaient existé avant les cuirassiers, ou toute autre modification qui aurait marqué l'antériorité d'un portrait par rapport à l'autre, mais j'ai fait "chou blanc"⁽¹⁴⁾.

Le duc de Berry avait suivi son père en exil en 1789, et avait servi dans les troupes de Condé contre l'armée française. Il partit ensuite en Angleterre. Il quitta Jersey en 1814, et épousa, en 1816, Marie-Caroline des deux Siciles, dont il eut trois filles. La succession de la dynastie des Bourbons reposait sur ses épaules, puisque son frère Angoulême n'avait pas de descendance légale.

Son assassinat le 13 février 1820, était donc une catastrophe. Louvel, l'assassin, faisait parti de l'opposition, et les ultras en profitèrent pour mettre en cause le ministre en place, plus libéral, et Louis XVIII dut plier. L'affaire fit si grand bruit qu'elle inspira des écrivains comme Chateaubriand et Victor Hugo.



Fig. 12 bis - Mgr LE DUC DE BERRY, / Colonel Gal des Cuirassiers. / né le 24 janvier 1778.

Marque CHOISY en creux.

Photo J. Bontillot, 1990-05



Fig. 13 - MARIE CAROLINE DES 2 SICILES, / Duchesse de Berry / née le 5 novembre 1798.

Marque Mau N°5 en creux, de type A1.

Photo J. Bontillot, 1986-02

Marie-Caroline des Deux-Siciles (1798-1870)

Marie-Caroline était la petite-nièce de Marie-Antoinette et avait vingt ans de moins que le duc de Berry. Le palais de l'Elysée fut aménagé pour leur mariage en 1816.

Elle avait un tempérament actif. Elle aimait la mode, le théâtre, le mouvement. Comme son mari, qui présidait la Société des amis des Arts, elle s'intéressa aux belles lettres, aux peintres, aux musiciens (Rossini, Boieldieu) et leur accorda un mécénat important. Elle avait obtenu de Louis XVIII le parrainage du Théâtre du Gymnase, qui devint le Théâtre Madame. Botaniste éclairée, elle fit planter des milliers d'arbres et créa une serre chaude pour les fleurs tropicales. Sa bibliothèque contenait huit mille livres fort bien reliés, beaucoup par Simier.

Elle eut quatre enfants dont les deux aînées ne vécurent pas. Sa fille, Louise Marie Thérèse, dite Mademoiselle d'Artois, naquit en 1819, et elle était enceinte de deux mois, quand son mari fut assassiné. "L'Enfant du Miracle" naquit le 29 septembre 1820. C'était un garçon qui fut nommé Henri Charles d'Artois, Duc de Bordeaux. La dynastie n'était plus menacée d'extinction.

Après la mort de son époux, la Duchesse alla s'installer aux Tuileries, où ses rapports avec la duchesse d'Angoulême ne furent pas toujours aisés. Marie-Caroline fuyait l'étiquette, et préférait lancer la mode des bains de mers à Dieppe ou à Boulogne-sur-mer.



Fig. 13 bis - MARIE CAROLINE DES 2 SICILES, / Duchesse de Berry / née le 5 novembre 1798.

Marque Mau N°8 en creux, de type A1.

Musée de La Charité-sur-Loire, inv. 953.1.26. Photo J. Bontillot, 1995-06

Louise Marie-Adélaïde de Bourbon, Duchesse douairière d'Orléans (1753-1821)

La vie de ce personnage hors norme ferait un excellent sujet de film.

Marie-Adélaïde était l'arrière petite-fille de Louis XIV par son grand-père, le comte de



Fig. 14 - L.M.A. DE BOURBON, Dsse DOUAIRIÈRE D'ORLÉANS, / Née le 13 Mars 1753.

Marque MONTEREAU en creux, de type A2 bis.

Photo M. Dangers, 2004-11



Fig. 15 - LOUIS PHILIPPE DUC D'ORLÉANS, / Né le 6 Octobre 1773.

Marque MONTEREAU en creux, de type A2.

Photo J. Bontillot, 1986-12

Toulouse (fils légitimé du Roi et de Mme de Montespan). Ce dernier eut pour fils le duc de Penthièvre, dont le mariage avec Marie-Thérèse d'Este-Modène engendra, entre autres, la naissance de Louise Marie-Adélaïde de Bourbon, dite Mademoiselle d'Ivry, et de Louis Alexandre de Bourbon, futur Prince de Lamballe. Ce dernier épousa Marie-Thérèse Louise de Savoie Carignan, qui était l'amie intime de Marie-Antoinette.

Le prince de Lamballe mourut en 1768, un an après son mariage, et ce fut sa sœur qui hérita de l'immense fortune du comte de Toulouse, qui faisait d'elle le plus riche parti du royaume. En 1769, elle épousa le cousin du Roi, Louis Philippe Joseph d'Orléans, duc de Chartres (1747-1793), dont elle eut six enfants : Chartres, Montpensier, Beaujolais et une fille Adélaïde. Deux autres enfants moururent en bas âge.

Le mariage fut malheureux. Le duc de Chartres lui retira ses enfants pour les confier à sa maîtresse, la très cultivée Madame de Genlis, écrivain, musicienne, adepte des philosophes (elle avait rencontré Voltaire et Rousseau), qui les éleva de façon spartiate (mémoire de Louis-Philippe Ier.) Louis Philippe Joseph était lui aussi partisan des idées nouvelles. Il afficha très tôt son admiration pour le régime politique anglais et utilisa la fortune de sa femme pour réaliser ses ambitions politiques : il fut élu député à la Convention sous le nom de

Philippe Egalité, et n'hésita pas à voter la mort de son cousin Louis XVI.

Pendant ce temps, Marie-Adélaïde s'était réfugiée chez son père, le vieux duc de Penthièvre. Ils apprirent ensemble le supplice de la Princesse de Lamballe (belle-sœur de l'une et belle-fille de l'autre, que le Duc aimait tendrement) lors des massacres de septembre 1792 : elle n'avait pas voulu quitter la Reine, et avait été enfermée à la prison de la Force. Puis ce fut la mort de Louis XVI, puis celle de Marie-Antoinette. Le vieil homme n'y résista pas.

La désertion de Dumouriez, qui passa à la Coalition en emmenant avec lui Louis-Philippe, duc de Chartres, fils aîné de Marie-Adélaïde et de Philippe Egalité, jeta la suspicion sur eux. Philippe Egalité et ses deux fils Montpensier et Beaujolais, furent enfermés à Marseille. Marie-Adélaïde le fut à la prison du Luxembourg. Après la décapitation de son ancien mari, toujours en 1793, elle fut surnommée la Veuve Egalité. Elle supporta son emprisonnement avec courage, et fit, dans ces lieux hostiles, la connaissance du citoyen Rouzet.

Jacques-Marie Rouzet (1743-1820) était issu d'un milieu peu fortuné et avait fait des études de droit. Avocat, puis professeur de droit à Toulouse, il avait été nommé député de Haute-Garonne en 1792, et avait siégé avec les Girondins. Il avait voté, lors du procès de Louis XVI, pour l'Appel au Peuple et la réclusion. Il avait été emprisonné au



Fig. 15 - LOUIS PHILIPPE DUC D'ORLÉANS, / Né le 6 Octobre 1773.

Marque CHOISY 4 en creux.

Photo J. Bontillot, 1989-06



Fig. 16 - MARIE AMÉLIE, DUCse D'ORLÉANS. / Fille du Roi des Deux-Siciles

Sans marque. (Manufacture indéterminée)

Photo J. Bontillot, 1987-09

Luxembourg en 1793 et libéré en 1794. De retour à la Convention, il obtint la libération de Marie-Adélaïde en 1795, et la levée du séquestre posé sur les biens de la duchesse en 1797. Les deux fils de Marie-Adélaïde, Montpensier et Beaujolais, avaient été libérés en 1796, et s'étaient expatriés aux Etats-Unis où ils moururent de tuberculose sans avoir revu leur mère.

Les deux amants vivaient dans une pension parisienne, quand un décret du Directoire imposa l'exil à tous les Bourbons. Marie-Adélaïde partit pour l'Espagne sous l'escorte de Rouzet, qui fut arrêté à la frontière. Il la rejoignit après avoir prouvé sa bonne foi. Elle fut aussi rejointe par sa fille Adélaïde. La duchesse de Chartres (je crois que c'était toujours son titre monarchique) obtint l'ano-blissement de Rouzet avec le titre de comte de Folmon. Elle apprit en 1809 le mariage de son fils aîné Louis-Philippe avec Marie-Amélie de Bourbon-Sicile.

En 1814, le couple regagna la France. Ils ne furent pas inquiétés pendant les Cent Jours. Marie-Adélaïde était désireuse d'offrir à sa famille un lieu de sépulture correct. Elle fit construire la partie basse de la chapelle de Dreux, que son fils Louis-Philippe fit terminer. Elle intenta également (à soixante-trois ans, un âge canonique !) une multitude de procès pour récupérer sa fortune. Rouzet mourut en 1820, et elle le suivit en 1821. Elle ne vit pas son fils Louis-Philippe 1er monter sur le trône ⁽¹⁵⁾.

Louis-Philippe, duc d'Orléans (1773-1850) et Marie-Amélie, duchesse d'Orléans (1782-1866)

A l'époque de la fabrication de ces assiettes, pendant le règne de Louis XVIII, Louis-Philippe n'est encore qu'un membre de la famille d'Orléans entachée par le vote de Philippe-Egalité en faveur de la mort de son cousin Louis XVI.

Louis-Philippe avait participé, sous les ordres de Dumouriez, aux victoires de Valmy, de Jemmapes... Il l'accompagna en exil, puis parcourut le monde jusqu'aux Etats-Unis. Il épousa en 1809 Marie-Amélie, fille du roi Ferdinand 1er des deux Siciles, et de Marie-Caroline, sœur aînée de Marie-Antoinette : donc elle était nièce de Louis XVI, cousine de Mme Royale et de l'enfant du Temple, cousine de l'impératrice Marie-Louise, et tante de la duchesse de Berry. On ne sortait pas de la Famille !

De retour en 1814, il rentra au Palais Royal, demeure de la famille d'Orléans. Il se conduisit en bon père de famille (le couple eut dix enfants), plutôt protecteur, et envoya ses fils étudier au Lycée Henri IV. Econome, peut-être à l'excès, il mena avec son épouse une vie simple de bourgeois qui lui attira les sympathies ⁽¹⁶⁾.

Les portraits qui suivent sont ceux de personnages importants qui eurent des démêlés (le mot est faible !) avec Napoléon. Ils sont tous entrés en conflit avec l'Empereur et ont tous participé aux Coalitions qui finirent par en avoir raison. Les principaux pays



Fig. 17 - PIE VII, BARNABÉ CHIARAMONTI, / Né le 14 Août 1742 Elu Pape le 14 Mars 1800.

Marque MONTEREAU en creux, de type A4.

Photo J. Bontillot, 1987-01



Fig. 18 - GÉN^{al} MOREAU, / Né en 1763 Mort le 6 Septembre 1813.

Marque CHOISY en creux.

Photo J. Bontillot, 1990-10

impliqués furent le Royaume-Uni, l'Autriche, la Prusse, la Russie. Il ne serait donc pas étonnant de voir réapparaître des assiettes portant un portrait anglais ou espagnol... Ces personnages pourraient figurer dans un prochain article - hé ! oui, il y a encore d'autres portraits ! - mais le double cerclage des vignettes, condition du tri, m'en empêche. Je les ai classés du plus vieux au plus jeune.

Pie VII, Barnabé Chiaramonti (1742-1823)

Il fut élu pape à la suite de Pie VI, déchu de son titre de souverain temporel en 1798, après l'entrée du Général Berthier à Rome. Pie VII accepta en 1801 la signature du Concordat avec Napoléon, et assista à son sacre en 1804. Mais quand les Etats de l'Eglise lui furent confisqués, il excommunia l'empereur, qui le fit emprisonner à Savonne (1809), puis à Fontainebleau (1812). Pie VII rentra à Rome à la Restauration, et y récupéra une grande partie de ses états. A la chute de l'Empire, il y accueillit Laetitia, la mère de Napoléon.

Général Jean Victor Moreau (1763-1813)

Il s'était engagé volontaire dès 1791, et avait participé à la conquête de la Hollande avec le général Pichegru. Quand celui-ci passa dans le camp royaliste, le Directoire suspendit Moreau à cause de leurs

relations. Remis dans ses fonctions en 1799, il appuya Bonaparte lors du coup d'état du 18 brumaire, et fut nommé chef de l'Armée du Rhin en 1800. Des dissensions de plus en plus nombreuses éclatèrent entre les deux hommes, et Moreau finit par rejoindre les royalistes Cadoudal et Pichegru, sans pour autant accepter de participer à leur complot contre le premier consul. Il fut arrêté en 1804, et condamné à l'exil. Il alla aux Etats-Unis où il devint agriculteur. Appelé comme conseiller militaire par le tsar Alexandre en 1813, il fut mortellement blessé à Dresde.

Frédéric Guillaume, Roi de Prusse (1770-1840)

Il essaya de maintenir une politique de neutralité par rapport aux guerres napoléoniennes. Il ne participa pas à la troisième Coalition, mais rejoignit ses alliés en 1806. Il fut vaincu à Iéna et à Auerstaedt, s'enfuit chez le tsar Alexandre Ier qui fut également battu. La paix de Tilsitt priva la Prusse de tous ses territoires polonais, et l'obligea à payer l'entretien des troupes françaises aux points stratégiques du pays. Le Roi accepta la situation, mais prépara sa revanche en réorganisant son armée. Après la défaite de la Grande Armée en Russie, il signa un accord avec le tsar, et ses armées jouèrent un rôle important dans les victoires des Coalisés.



Fig. 19 - FRÉDÉRIC GUILLAUME III, / Roi de Prusse / né le 3 août 1770.

Marque MONTEREAU en creux de type A2 bis.
Musée de Montereau, inv. MRO.90.13.01. Photo J. Bontillot, 2009-12

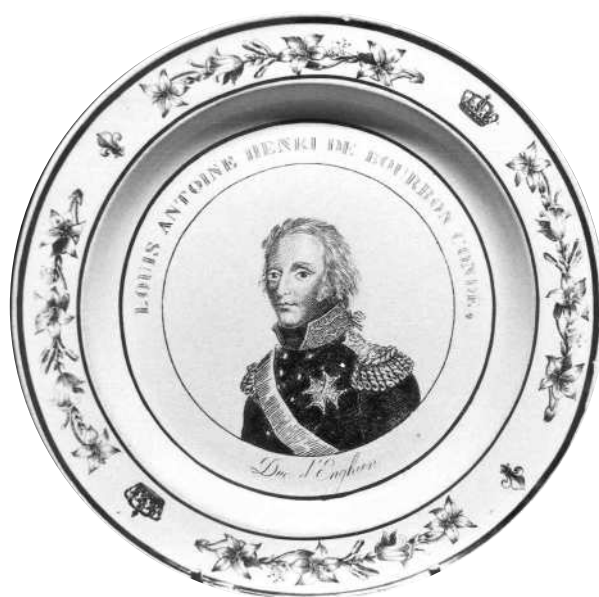


Fig. 20 - LOUIS ANTOINE HENRI DE BOURBON CONDÉ, / Duc d'Enghien

Marque imprimée de Dorival & Méry, 39 rue Montmartre, à Paris.
Photo J. Bontillot, 1987-01

Louis Antoine Henri de Bourbon Condé, duc d'Enghien (1772-1804) était le dernier descendant des Princes de Condé. Il rejoignit l'armée des émigrés en 1789. Bonaparte le soupçonnait de complicité avec Cadoudal et Pichegru et de fomenter un attentat contre lui. Il le fit enlever à Ettenheim, incarcérer au Château de Vincennes et fusiller dans les fossés le 21 mars 1804 après une parodie de procès. Pichegru se suicida en prison, et Cadoudal fut condamné à mort. Le futur empereur annonçait la couleur : les royalistes devaient se faire oublier.

Guillaume Ier, roi des Pays-Bas (1772-1843).

Son nom est Frédéric d'Orange-Nassau, et il était affilié à la Prusse par sa mère, Wilhelmine de Prusse. En 1791, il épousa une autre Wilhelmine de Prusse. Son royaume fut une création du Congrès de Vienne (oct. ou nov. 1814 à juin 1815). Les quatre grandes puissances qui s'étaient coalisées contre Napoléon (Angleterre, Autriche, Prusse, Russie) avaient décidé de retracer l'Europe en annexant les territoires qui leur convenaient le mieux, et en ramenant la France à ses limites de 1792 (11bis). Un nouvel état fut donc créé en adjoignant la Belgique (qui était alors française) aux Pays-Bas autrichiens. Les habitants n'avaient bien sûr pas été consultés ! La France se retrouvait entourée d'états tampons, favorables aux anciens Coalisés, qui devaient empêcher une expansion de son territoire au cas où



Fig. 21 - GUILLAUME Ier / Roi des Pays-bas.

Marque (de Montereau) inconnue.

Photo issue d'eBay, 2009-05

un nouveau Napoléon surgirait.

Prince souverain de 1813 à 1815, premier Grand duc du Luxembourg, roi de 1815 à 1840, date à laquelle il abdiqua pour épouser la femme de son choix, Guillaume Ier régna sur un pays qui pourrait être le Bénélux actuel. L'assiette à son effigie porte le titre de roi : elle est donc postérieure à 1815.



Fig. 22 - ALEXANDRE Ier / Empereur de toutes les Russies. / né le 23 décembre 1777

Marque MONTEREAU en creux, de type A2 bis.

Photo issue d'eBay, 2009-04

Alexandre Ier Empereur de toutes les Russies (1777-1825)

Il monta sur le trône en 1801. Son précepteur La Harpe lui avait transmis des idées libérales que le tsar commença à appliquer au début de son règne. Ayant fait la paix avec l'Angleterre en 1801, il se joignit à elle lors de la Troisième Coalition. Il fut battu à Austerlitz (1805), à Eylau (1807), à Friedland (1807) et fut contraint de demander la paix à Napoléon (traité de Tilsitt, 1807). Il s'allie alors à la France contre l'Angleterre afin de conquérir la Finlande, puis il s'allie contre la France avec les Turcs, provoquant ainsi la Campagne de Russie et l'occupation de Moscou par les Français.

Son portrait est inspiré de Delpech.

Ces personnages sont tous royalistes et absolutistes à différents degrés. Ils se sont tous opposés à Napoléon et certains en ont été les victimes. Ils ont, de près ou de loin, participé à la chute de l'empereur, et étaient de grands hommes aux yeux des princes de la Restauration qui avaient tremblé devant l'aigle impérial.

Notes :

- 1) - *Le Petit Robert des noms propres*. Collectif sous la direction d'Alain Rey. Paris, 1ère édition 1974, mise à jour en mai 2003, p. 949.
- 2) - Wikipédia : Gabrielle d'Estrées.
- 3) - www.loire-france.com/personnalites/divers/favorites/gabrielle-destrees.htm
- 4) - Wikipédia : Louise de La Vallière.
- 5) - *Le Petit Robert des noms propres*, op. cit., p. 552.
- 6) - Franklin (Alfred) [administrateur de la bibliothèque Mazarine], *Les Rois et les Gouvernements de la France de Hugues Capet à nos jours* [1906]. Paris, édit. A. J. Picard, 1978, p. 87.
- 7) - *Le Petit Robert des noms propres*, op. cit., p.1253.
- 8) - Wikipédia : Affaire du collier de la reine.
- 9) - J'avoue mon incapacité à retrouver cette information que j'ai lue il y a environ deux ans.
- 9bis) - Ammam (A.), Coutant (E.C.), *Histoire de France du Brevet élémentaire*. Paris, librairie classique Fernand Nathan, 1912, p. 373.
- 10) - Wikipédia : Charles Ferdinand d'Artois.
- 11) - Wikipédia : Charles X, roi de France.
- 11bis) - Code officiel de Géographie. Découpage du territoire français 1814-1830.
- 12) - Wikipédia : 1/ Duc d'Angoulême, grand Amiral de France ; 2/ Louis de France.
- 13) - Becquet (Hélène), *Marie-Thérèse Charlotte de France (1778-1851). Représentations, sensibilités et politique*. Thèse soutenue à l'école des Chartes, 2004.
- 14) - Saint-Allais (Nicolas Viton de), *Dictionnaire encyclopédique de la noblesse de France*. Paris, imp. Valade, 1816. Colonel Général d'Infanterie.
- 15) - Wikipédia : Melle d'Ivry ; Jacques Marie Rouzet.
- 16) - Wikipédia : Louis-Philippe Ier.

Quelques observations sur la série d'assiettes dite "Retour des cendres"

par Jean-Claude LINOL



Fig. 1 - Assiette ayant le N° 12 placé en haut, imp. bleue, marque CREIL en creux. D = 20,8 cm Photo J.-C. Linol

Cette série n'est pas titrée mais le thème en est bien déterminé. Les événements se déroulent du 16 octobre au 15 décembre 1840.

La bordure spécifique se rencontre sur des assiettes rondes de diamètres différents.

Le décor de l'aile comprend trois ou quatre motifs : aigles aux ailes déployées, têtes tournées vers la gauche, soutenant de leurs becs des guirlandes de laurier. Au-dessus : des groupes de trois roses ; au-dessous : des paires d'étoiles.

Diamètres 20,8 cm en bleu et 21 cm en noir, marque E6 et CREIL en creux. Dans les deux cas, la vignette est numérotée en haut (Fig. 1 et 2).

Diamètre 20,5 cm en polychrome, marque E6, CREIL et 8 C / 5 en creux (ou partiel selon les assiettes). La vignette est numérotée à gauche et la date ne figure pas toujours sur cette version (Fig. 3).



Fig. 2 - Assiette ayant le N° 3 placé en haut, imp. grise, marque CREIL en creux, D = 21 cm Photo J.-C. Linol



Fig. 3 - Assiette ayant le N° 11 placé à gauche, polychrome. D = 20,5 cm Photo J.-C. Linol

Diamètre 21 cm en gris et fond blanc ou en polychrome, plus fine, marque E8, CREIL, et 3 C / 5 en creux (ou partiel). La vignette est numérotée à gauche (Fig. 4).

Diamètre 23,1 cm en bleu clair, marque E8, CREIL, et 10 C / 2 en creux. L'aile mesure 3,5 cm de large (2,8 cm pour les précédentes) et la vignette est numérotée en haut (Fig. 5). Elles existent aussi en rose.

Diamètre 23,4 cm en polychrome, modèle légèrement chantourné, l'aile présente un creux, marque E6, CREIL, surmonté de P. O. T. en creux. La vignette est numérotée en haut (Fig. 6).

Pour ces deux derniers diamètres, le décor d'aile comprend quatre aigles.

Pour toutes ces assiettes, il y a un raccord des guirlandes de laurier trop visible, en rupture. Existe-il un modèle pour lequel les raccords sont tous harmonieux ?

Celles à la marque E6 ont été produites entre 1841 et 1843. Celles à la marque E8 sont postérieures à 1844. Toutes ont été réalisées par la société Lebeuf, Milliet et Cie.



Fig. 4 - Assiette ayant le N° 6 placé à gauche, imp. grise. D = 21 cm Photo J.-C. Linol

Quant aux vignettes non signées, nous citerons Mr Jérémie Benoît qui signale (*) que cette série de douze assiettes est directement inspirée du recueil de lithographies *Retour en France des dépouilles mortelles de Napoléon* que Victor Adam (1801-1866) publia chez Jeannin en 1840 avec Jean-Baptiste Arnout et Alphonse Bichebois.

Légendes des vignettes :

1 - OUVERTURE DU CERCUEIL DE NAPOLÉON / À L'ÎLE S^{TE} HÉLÈNE LE 16 OCTOBRE 1840. (**)

2 - LE PRINCE DE JOINVILLE REÇOIT DES ANGLAIS / LES RESTES MORTELS DE NAPOLÉON POUR LES RAMENER EN FRANCE / ST HELENE LE 16 OCTOBRE 1840.

3 - CHAMBRE ARDENTE DANS L'ENTREPONT DE / LA FREGATE LA BELLE POULE

4 - PASSAGE DE LA DORADE DEVANT ROUEN / LE 13 DÉCEMBRE 1840.

5 - TRANSLATION À COURBEVOIE / LE 16 DÉCEMBRE 1840.

6 - ENTRÉE DU CONVOI DE NAPOLÉON À PARIS / SOUS L'ARC DE TRIOMPHE DE L'ÉTOILE LE 15 DÉCEMBRE 1840.

7 - MARCHÉ FUNÈBRE DANS LES CHAMPS / ELYSÉES (***)

8 - PASSAGE DU CORTÈGE FUNÈBRE DE NAPOLÉON SUR LE / PONT DE LA CONCORDE LE 15 DÉCEMBRE 1840

9 - ARRIVÉE DU CORTÈGE AUX INVALIDES (***)

10 - CHEVAL DE BATAILLE DE L'EMPEREUR / NAPOLÉON SUIVANT LE CHAR FUNÈBRE

11 - RÉCEPTION DU CORPS DE NAPOLÉON À L'HÔTEL DES INVALIDES / DANS LA COUR ROYALE. (***)

12 - LE ROI LOUIS PHILIPPE REMET AU GÉNÉRAL BERTRAND L'ÉPÉE DE / NAPOLÉON POUR LA DÉPOSER SUR LE CATAFALQUE / DANS L'ÉGLISE DES INVALIDES (***)



Fig. 5 - Assiette ayant le N° 2 placé en haut, imp. bleue, 4 aigles.
D = 23,1 cm Photo J.-C. Linol



Fig. 6 - Assiette ayant le N° 1 placé en haut, polychrome, 4 aigles.
D = 23,4 cm Photo J.-C. Linol

(*) - Ariès (Maddy), Benoît (Jérémie), *Au service de l'épopée : Des assiettes pour l'empereur*, catalogue d'exposition du musée national des châteaux de Malmaison et Bois-Préau. Paris, Réunion des Musées Nationaux, 1995, p. 28.

(**) - Sur les assiettes où le n° 1 est placé en haut, on a écrit ST HÉLÈNE alors que c'est S^{TE} sur les autres.

(***) - Il faut noter que sur certaines assiettes (n° 7, 9, 11 et 12) la date de l'évènement n'a pas été portée.

Coup d'œil sur quelques calepins de la bascule de la faïencerie de Montereau, dans les années trente

par Jacques BONTILLOT

On a déjà signalé, à maintes reprises, quelle fut notre déception de voir que tout ce qui avait été conservé dans la vieille faïencerie de Montereau au fil du temps avait finalement été détruit entre 1955 et 1975.

Par bonheur, quelques éléments avaient été soustraits du fameux "feu purificateur" et, après avoir signalé la découverte de dessins d'artistes, en piteux état mais riches d'enseignement, en 2004 ⁽¹⁾, nous vous présentons aujourd'hui les éléments que nous avons pu tirer de quelques petits carnets, eux aussi récupérés anciennement par un ancien ouvrier, et provenant indubitablement de la faïencerie.

Ces calepins ont été rédigés par le concierge de l'usine qui était chargé de contrôler les entrées et sortie, que ce soit du matériel ou du personnel.

Un petit carnet contenait, en effet, une liste d'ouvriers avec leur date d'embauche, en 1942-43. Six autres calepins contenaient les notes prises par le préposé au pesage des matériaux entrant et sortant de la faïencerie. Ils étaient datés comme suit : 1er trimestre 1931 ; 1er trimestre 1932 ; 3ème trimestre 1932 ; 4ème trimestre 1932 ; 1er trimestre 1935 ; 2ème trimestre 1935.

Toutes les notes, étaient consignées journellement, comme par exemple :

- 2 janvier 1931 = Lembo, cendres d'escarbilles, 1.
- 7 janvier 1931 = Marlin, paille avoine, 1180 ; Nodet, mondices 3, fouilles, 5 ; Zagneriez, T de m, 400 ; Lorin Georgette, boulets, 300 ; Kriskowski, 50 ; Jeck Louis, Courrières, 100 ; Jules Rives, 100 ; Ben Sofia, boulets, 50 ; Salins, colifichets, 1680.
- 12 janvier 1931 = Nodet, colifichets 7, immondice 6 ; Abbar, boulets, 50 ; Ly Chang Kai, escarbille, 1 ; Cessoy 353581-9850.
- 14 janvier 1931 = Tchang Ha Ki, Courrières, 200 ; Plet, paille avoine, 3610 ; Salins, colifichet, 4750.
- 17 janvier 1931 = Nodet, immondices, 4 ; Poulain, escarbilles, 1 ; Lembo, colifichets, 4 ; Glorian, boulets, 50.
- 19 janvier 1931 = Doriki, boulets, 50 ; Sachot, briquets, 2810 ; Colé, boulets, 50 ; Sable St-Pierre le Moutier, 202546 - 20450 ; Kaolin Lourroux de

bouble, 181835 - 20150.

- 20 janvier 1931 = Nodet, immondices 12, colifichets 3 ; Jeck, 100 courrières ; Moreau, briquets 4020 ; Salins, faïence, 1650, réfractaire, 5520.

Ces données ne semblaient pas trop compréhensibles. Le carnet du 2ème trimestre 1935 nous donna quelques éclaircissements, car on y trouvait, par exemple :

- 22 mai 1935 = Bois 2m³ machefer c.p. nous ; 4 tours au fouilles ; M. Davoigneau-Dumesnil 0m³400 machefer ; terre sableuse 11.770 kgs.
- 23 mai 1935 = Sachot 2 tombereaux gazettes 2.870 kgs ; M. Quinet, terre à faïence 2.000 kgs ; Sachot rentré 18 pièces réfractaires ; Chopin terre à colifichets 1830 k ; id, terre sableuse 14.020.
- 28 mai 1935 = Joineau 630 kgs foin ; 1 wagon plâtre 10.420 ; Vié 1,250 cendre d'escarbille, payé ; Chopin terre sableuse 14.820.
- 29 mai 1935 = 5 voyages au fouilles ; Desclaux 2 bidons pétrole noir ; Sachot 1 tombereau colifichets ; Chopin 15.240 kgs terre sableuse.
- 4 juin 1935 = 4 voyages aux fouilles ; 40 sacs de ciment ; Choisy 1 fut de 200 litres essence ; Moreau 4.220 kgs de gazettes ; Courrières 20.660 kgs fines lavées.
- 5 juin 1935 = Blanchard 2m³250 cendres d'escarbilles ; 1 tube O. X., 1 tube A.D. ; Mercier 580 kgs foin d'emballage.
- 6 juin 1935 = Journiac 3.840 et 2.300 ferraille.
- 7 juin 1935 = Journiac 3.680 kgs fer, fonte brûlée 2.330 kgs et fonte non brûlée 2.040.
- 14 juin 1935 = Chateau rentré 1420 kgs foin ; Larrivé V.St Jacques 930x850 foin p. emballage ; 7 m plomb à gaz de 16 et 20 crochets ; Sachot 1370 kgs cazettes, 1370 idem ; 6 tomb. de colifichets (avec dessin d'un bateau et mention "Le Merlan, quel jour vide").
- 21 juin 1935 = Capron 130 agglos ; Dupin 1 camion de cendres ; Gauthier Yvonne 1800 boulets ; Lenoir 1000 idem ; Larrivé 2820 kgs foin embal ; Larrivé 1 camion 4 roues pour 150 francs ; Denis E. 1200 kgs boulets ; Sachot 1320 kgs de cazettes et 1 tomb. de colifichets ; Daillard 7 m câble fil d'acier galvanisé de 4mm.

- 22 juin 1935 = Fressard 1000 kgs de courrières en sac ; Tchou Sin Quand 2000 kgs boulets sacs ; Capron 130 agglos ; Desplats 130 agglo ; Chopin terre à faïence 3510 kgs.

Cette longue énumération suffit pour se rendre compte de la diversité des renseignements portés sur ces carnets et sur leur difficulté d'exploitation.

Cette complexité apparente ne nous a pas fait abandonner un essai de compréhension. Certaines données, qui seraient restées hermétiques à un chercheur étranger à la région, devenaient compréhensibles pour un ancien monterelais.

Tel est le cas des notes des 6 et 7 juin 1935, où M. Journiac, ferrailleur que j'ai bien connu, est venu acheter des fers de démolition dans l'usine.

On a vite compris, également, que la plupart des ouvriers pouvaient sans doute acquérir leur charbon à un prix préférentiel et le sortaient de l'usine, suivant leurs besoins ; il était donc pesé pour pouvoir être facturé. Il en est peut-être aussi de même pour d'autres matériaux, tels les parpaings en ciment aggloméré sortis en juin 1935.

Quand on connaît les lieux, on comprend que c'est le concierge qui était chargé de peser, de noter et de surveiller tout ce qui passait par l'unique porte d'accès à la manufacture (fig. 1 et fig. 3, p. 28).

C'est ainsi qu'il a noté le passage (on ne sait pas si c'est une entrée ou une sortie) de 7 m de câble pour M. Daillard, qui était le sous-directeur.

On s'aperçoit aussi que l'unité de mesure est très variable : voyage, tombereau, kg.

Puisque le détenteur de ces reliques tenait à les conserver, nous avons recopié les notes en question pour essayer d'en tirer parti. Nous vous livrons le résultat de ces observations ⁽²⁾.

Bascule, 1er trimestre 1931 (état récapitulatif partiel) :

Chéreau, briquots : 88.270 Kg
 Salins, terre réfractaire : 89.380 Kg
 Salins, faïence : 15.440 Kg
 Salins, ivoire : 21.500 Kg
 Salins, terre à colifichets : 22.810 Kg
 colifichets : 10.270 Kg
 débris de moules : 45.800 Kg
 fouilles, immondices : 101 Tbx
 gaz, immondices : 18 Tbx
 Nodet, colifichets : 42 Tbx
 Nodet, immondices : 110 Tbx
 Nodet, mâchefer : 7.521 Kg
 Besson, immondices : 144 Tbx
 Besson, débris de moules : 28.501 Kg



Fig. 1 - L'entrée de la faïencerie, avec son pont-basculé et la loge du concierge.

Photo P. Neumann, 1974.

Il est évident que tous ces renseignements demandent à être compris et explicités, d'autant qu'il est évident que certains éléments sont entrants et d'autres sortants.

Pour "*Besson, débris de moules*", il va de soi qu'il s'agit de l'évacuation de moules usagés et cassés qui iront remblayer le terrain de l'usine Besson en cours d'agrandissement. Les indications de détails nous apprennent que le transport se faisait au moyen de tombereaux pesant en moyenne 755 Kg. Il y a eu 36 voyages durant ce 1er trimestre 1931.

Pour "*Chéreau, briquots*", il s'agit très probablement de l'évacuation de fragments des briques murant les entrées des fours sur les terrains du futur boulevard Chéreau, qui était alors en construction. Les détails nous ont permis de savoir que ce remblai a été fait, durant ce trimestre, au moyen de 49 tombereaux pesant en moyenne 1.510 Kg.

Nous donnerons donc, ci-après, les explications nécessaires à la bonne compréhension des détails figurant sur deux calepins.

Bascule, 1er trimestre 1931 (état récapitulatif et explications) :

- *Chéreau, briquots* : 88.270 Kg - sortie : évacuation de briques de défournement pour remblai du boulevard Chéreau, en construction. Toutes les rues du nouveau "quartier de la gare" de Montereau ont été réalisées grâce un remblai de 1,50 à 2 m fourni par la faïencerie. Les terrains avoisinant, voués à des constructions industrielles et anciennement inondables, ont été remblayés de la même manière.
- *Salins, terre réfractaire* : 89.380 Kg - entrée : de la terre était utilisée pour la fabrication des gazettes et Salins est une commune des environs de Montereau où on a extrait différentes qualités de terres argileuses depuis le milieu du XVIIIe siècle.
- *Salins, terre à faïence* : 15.440 Kg - entrée : il s'agit sans doute de la terre à faïence ordinaire.
- *Salins, terre ivoire* : 21.500 Kg - entrée : on apprend que de la terre ivoire est utilisée à cette époque. Elle est alors recouverte d'email incolore. C'est un avantage économique par rapport aux terres blanches recouvertes d'email de couleur ivoire, utilisées précédemment.
- *Salins, terre à colifichets* : 22.810 Kg - entrée : une terre spécifique était donc utilisée pour la confection des colifichets.
- *colifichets* : 10.270 Kg - sortie : évacuation de débris de colifichets (pour remblais divers).
- *débris de moules* : 45.800 Kg - sortie : évacuation vers des lieux non précisés.
- *fouilles, immondices* : 101 Tbx - sortie : évacuation d'ordures diverses, en tombereaux, vers la décharge publique.
- *gaz, immondices* : 18 Tbx - sortie : évacuation d'ordures sur le terrain de l'usine à gaz en construction, dans le quartier de la gare.
- *Nodet, colifichets* : 42 Tbx - sortie : évacuation de colifichets cassés vers un terrain de l'usine des semoirs Nodet (agrandissement).
- *Nodet, immondices* : 110 Tbx - sortie : il semble qu'on mettait toujours une couche d'ordures au fond de chaque futur terrain industriel, inondable, à remblayer.
- *Nodet, mâchefer* : 7.521 Kg - sortie : il fallait bien évacuer le mâchefer provenant des fours.
- *Besson, immondices* : 144 Tbx - sortie : évacuation d'ordures sur les terrains de l'usine Besson (constructions métalliques) en cours d'agrandissement.
- *Besson, débris de moules* : 28.501 Kg - sortie :

devant le même processus que pour le terrain Nodet, on peut facilement imaginer qu'on étalait, sur les anciens terrains inondables, des ordures qu'on recouvrait de débris de moules ou autres matériaux plus durs. Le niveau du sol a été ainsi exhaussé, comme dans tout le "quartier de la gare", de 2 mètres environ.

- *Moreau, briquots* : 89.680 Kg - sortie : il est fort probable que ces briques réfractaires cassées ne sont pas destinées à faire seulement du remblai mais à être broyées pour faire de la chamotte qui sera réutilisée dans la briqueterie Moreau, située à la sortie de Montereau, sur la route menant à Salins.
- *Sachot, gazettes* : 29.060 Kg - sortie : Sachot est une autre briqueterie de Montereau et elle a sans doute utilisé des vieilles gazettes et des briques cassées pour faire de la chamotte.
- *Sachot, briquots* : 14.080 Kg - sortie, idem.
- *Pasteur, colifichets* : 10 Tbx - sortie : remblai pour le boulevard Pasteur, en construction.
- *Meunier, cendres* : 8.850 Kg - sortie : évacuation de cendres dans un terrain de la fonderie Meunier, quartier de la gare.
- *paille d'avoine* : 44.270 Kg - entrée : la paille d'avoine, plus douce que les pailles d'orge ou de blé, était utilisée pour l'emballage des produits dans des cadres ou des tonneaux.
- *paille d'orge* : 5.470 Kg - entrée, idem.
- *paille de blé* : 6.820 Kg - entrée, idem.
- *fourrage* : 8.800 Kg - entrée : d'après les souvenirs d'anciens ouvriers, et d'après ce qui est porté à la date du 14 juin 1935 (ci-dessus), du foin était utilisé pour l'emballage mais il semble qu'il était aussi destiné à l'alimentation des chevaux tirant les tombereaux.
- *kaolin* : 21.500 Kg - entrée : aucune provenance pour ce kaolin.
- *kaolin Lorient* : 20.930 Kg - entrée : on ne savait pas que du kaolin breton était utilisé, à cette époque, par la faïencerie.
- *kaolin Louroux* : 20.150 Kg - entrée : il y a quatre localités au nom de Louroux dans le département de l'Allier...
- *terre de Provins* : 20.600 Kg - entrée : les environs de Provins (S&M) sont riches en terre argileuse. Je me souviens, dans ma jeunesse, d'avoir vu passer devant chez mes parents, à Saint-Germain-Laval, les camions de l'entreprise Blache (de Vimpelles) transportant des cubes de terre grise de Provins à destination de la faïencerie qui n'était pas encore fermée.



Fig. 2 - Vue partielle de la maison BOULENGER, à Cessoy (S&M).

Photo J. Bontillot, 1990-05

- *terre de Cessoy* : 183.240 Kg - entrée : Cessoy est une autre localité de S&M, située entre Provins et Montereau, où l'exploitation des argiles dura longtemps. Différents souvenirs de cette exploitation sont encore visibles sur place ainsi que la grande maison ayant appartenu à la famille Boulenger de Choisy-le-Roi (fig.2).

- *sable Rougeaux* : 204.400 Kg - entrée : Les Rougeaux était un lieudit de la commune de Montereau.

- *sable Moraillon* : 130.430 Kg - entrée : origine inconnue (à moins que ce soit Morillon, exploitant de gravières dans la vallée de la Seine et qui, à l'époque, devait faire que des dragages de rivières - voir le calepin du 3ème trimestre 1932).

- *sable Bourron* : 65.260 Kg - entrée : le sable fin de Bourron-Marlotte est connu pour son utilisation dans les verreries. Composé d'une silice presque pure, il entrait donc aussi dans la fabrication de la faïence (émaïl ?).

- *sable Saint-Pierre-le-Moûtier* : 70.390 Kg - entrée : il s'agit d'une localité de la Nièvre.

- *Saint-Parize* : 20.670 Kg - entrée : il s'agit peut-être aussi de sable provenant de Saint-Parize-le-Châtel, dans la Nièvre.

- *gazette Loebnitz* : 10.360 Kg - sortie : il semble qu'il s'agisse de restes de gazettes à destination de cette célèbre fabrique parisienne de poêles en céramique.

- *Liévin* : 282.010 Kg - entrée : il s'agit, évidemment, de charbon en provenance de cette ville du Pas-de-Calais.

Bascule, 3ème trimestre 1932 (état récapitulatif et explications) :

- *Besson* : 272 Tbx - sortie : il n'est pas précisé ce qui sort, mais vu le nombre de tombereaux, il s'agit encore de rebuts destinés au remblai des terrains, situés en limite du territoire de Varennes-sur-Seine et destinés à l'agrandissement de cette vaste usine.

- *cassettes (Moreau, Sachot)* : 74.270 Kg - sortie déjà évoquée.

- *briquots (Moreau, Sachot)* : 55.780 Kg - sortie déjà évoquée.

- *colifichets (Sachot)* : 73.359 Kg - sortie déjà évoquée.

- *foin* : 11.100 Kg - entrée déjà évoquée.

- *paille d'avoine* : 7.570 Kg - entrée déjà évoquée.

- *borax* : 19.990 Kg - entrée (nouveau) : ce fondant est utilisé pour la confection de certains émaux.

- *ball-clay* : 19.440 Kg - entrée (nouveau) : cette argile de couleur sombre, cuisant blanc, est mélangée aux terres pour en améliorer la plasticité.

- *craie* : 10.080 Kg - entrée (nouveau) : la craie est parfois utilisée comme fondant.

- *terre réfractaire / Cessoy* : 39.160 Kg - entrée déjà évoquée.

- *terre à faïence / Cessoy* : 127.060 Kg - entrée déjà évoquée.

- *terre alumineuse / Provins* : 70.680 Kg - entrée déjà évoquée, mais avec une précision sur la qualité réfractaire de cette terre.

- *terre / Rougeaux* : 334.050 Kg - entrée de sable déjà évoquée en provenance du même endroit.

- kaolin B.O.N. : 143.050 Kg - entrée : variété ou origine de signification inconnue.
- sable de rivière (maillotte) : 45.490 Kg - entrée : la maillotte est du sable de rivière tamisé dont on n'a conservé que des éléments assez gros.
- feldspath : 17.440 Kg - entrée : ce fondant entre dans la composition des terres et des glaçures.
- terre crue : 20.040 Kg - entrée : sans provenance définie...
- gailletin : 20.050 Kg - entrée : il s'agit de charbon de calibre moyen.
- boulets : 100.260 Kg - entrée : les boulets de charbon étaient utilisés très couramment pour chauffer les fours et les cuisinières domestiques.

Les tableaux qui suivent montrent l'évolution des quantités de matières consommées dans l'usine ou rejetées par elle au fil des années.

On a pu déduire de toutes les informations de détail, certes incomplètes, contenues dans les calepins de la bascule, que le poids total des terres consommées (sans pâtes, ni kaolin) a été très fluctuant : 352.970 Kg au 1er trimestre 1931, 624.970 Kg au 1er trimestre 1932 et 421.130 Kg au 1er trimestre 1935.

Le kaolin consommé aux mêmes périodes a été de 62.580 Kg en 1931, de 125.540 Kg en 1932, et il n'en figure pas en 1935 car on avait doublé le stock l'année précédente.

On a pu également estimer le poids moyen des tombereaux des diverses terres. Le tombereau de terre des Rougeaux pesait en moyenne 1.800 Kg alors que celui de terre réfractaire ou de terre à faïence de Cessoy pesait environ 2.400 Kg.

La consommation de charbon a été, elle aussi, très fluctuante mais on note un net fléchissement dès le milieu de 1932 : 282 tonnes au 1er trim. 1931, 860 tonnes au 1er trim. 1932, 120 tonnes au 3ème trim. 1932, 40 tonnes au 4ème trim. 1932, et 20 tonnes au 1er comme au 2ème trim. 1935.

La consommation de matériaux d'emballage, elle, est sans doute encore plus caractéristique de l'évolution des ventes. Pour les premiers trimestres des années 1931, 1932 et 1935, elle se chiffre respectivement à 65.360 Kg, puis 49.320 Kg, et enfin 19.010 Kg.

C'est probablement le signe des difficultés qui amènera le déclin de la vieille manufacture...

Notes :

- 1) - Bontillot (Jacques), *Les dessins d'artistes récupérés dans la faïencerie de Montereau*. DFF n° 16, déc. 2004 (12 pages illustrées).
- 2) - Ces observations, qui avaient été mises de côté vu leur intérêt limité, datent d'avant 1995.

Faïencerie de Montereau - sorties à la bascule						
	01/1931	01/1932	03/1932	04/1932	01/1935	02/1935
briquots	192 030	60 450	55 780	41 980	33 660	26 100
débris de réfractaire (cazettes)	29 060	49 960	74 270	50 760	43 870	65 720
colifichets	100 320		73 360	63 750		58 580
débris de moules	74 300					
casse de biscuit				3 410	6 690	3 360
mâchefer	7 520			5 840		
cendres	8 850	25 Tbx				
immondices	373 Tbx	109 Tbx	272 Tbx		27 030	
	le tombereau de colifichets pèse, en moyenne, environ 1723 kg					
	le tombereau de débris de moules pèse, en moyenne, environ 755 kg					
	le tombereau de briquots pèse, en moyenne, environ 1510 kg					

Faïencerie de Montereau - Entrées à la bascule (poids en kg)						
	01/1931	01/1932	03/1932	04/1932	01/1935	02/1935
terre réfractaire, Salins	89 380					
terre à faïence, Salins	15 440					
terre ivoire, Salins	21 500					
terre à colifichets, Salins	22 810					
terre de Cessoy	183 240	153 220		208 710		
terre réfractaire, Cessoy				203 710	123 120	
terre à faïence, Cessoy			127 060		80 510	48 280
terre de Merlange (Turquet)		113 460			3 820	
terre à colifichets, Merlange (Chopin)						147 170
terre de Provins	20 600					
terre réfractaire, Provins					5 120	
terre alumineuse, Provins			70 680		90 780	11 190
terre 1/2 maigre, Provins		150 710				
terre crue			20 040			
terre sableuse					11 470	186 680
terre alumineuse		123 200				
terre à faïence H.O.P.		84 380			99 440	
terre des Rougeaux			334 050	40 770		
terre de La Grande-Paroisse					6 870	
pâte à faïence (Quinet)					20 000	27 000
Ball-Clay			39 160	63 890	76 240	
kaolin B.O.N.	21 500	125 540	143 050	167 400		
kaolin, Lorient	20 930					
kaolin, Lourroux	20 150					
sable des Rougeaux	204 400					
sable Moraillon	130 430	41 380				
sable de Bourron	65 260	19 810		22 845	20 860	20 850
sable, St-Pierre le Moutier	70 390					
sable de rivière		87 840	45 490	275 600		
cailloux des Rougeaux		10 Tbx				
galets de mer				9 910	10 580	
gazettes Loebnitz	10 360	10 540				
B.C.L.					84 480	
craie			10 080			10 300
feldspath			17 440			
minium				60 futs		
borax			19 990			
plâtre					30 000	30 500
charbon de Liévin	282 010	284 000		40 000		
Courrières (fines de)		555 920				20 660
boulets		20 450	100 260		20 590	
gailletin			20 050			
paille d'avoine	44 270	22 070	7 570	7 240	11 380	7 260
paille d'orge	5 470	8 070		300	200	
paille de blé	6 820	4 840		6 530	1 460	115
paille de seigle		1 160		3 000		
foin d'emballage	8 800	13 180	11 100	7 450	5 970	10 520



Fig. 3 - Les ouvriers s'apprêtent à entrer dans la faïencerie, mais les grilles sont encore fermées

carte postale ancienne

Droit d'auteur et droit de reproduction réservés.

En vertu de la loi n° 2006-961 du 1er août 2006, relative au code de la propriété intellectuelle (partie législative, 1ère partie, art. L.111-1), l'auteur d'une oeuvre de l'esprit jouit sur cette oeuvre, du seul fait de sa création, d'un droit de propriété incorporelle exclusif et opposable à tous. Ce droit comporte des attributs d'ordre intellectuel et moral ainsi que des attributs d'ordre patrimonial.

Toute reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droits ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque (art. L.122-4).

Toute édition d'écrits, de dessin ou de toute autre production, imprimée ou gravée en entier ou en partie, au mépris des lois et règlements relatifs à la propriété des auteurs, est une contrefaçon et toute contrefaçon est un délit. La contrefaçon d'ouvrages publiés en France est punie d'un emprisonnement de 3 ans et de 300.000 euros d'amende (art. L.335-2). Est également un délit de contrefaçon toute reproduction, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit faite en violation des droits de l'auteur, tels qu'ils sont définis par la loi (art. L.335-3).

La copie strictement réservée à l'usage privé de la personne qui la réalise, et non destinée à une utilisation collective, est autorisée, ainsi que les analyses et les courtes citations, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source (art L.122-5).



Ce numéro de "Passion Faïence" a été édité par l'association de recherche et d'édition bénévole

Les Amis de la faïence fine

14 rue Emile Guillaume - 89690 - Chéroy (France)

----- <http://www.amisfaiencefine.fr> ----- amisfaiencefine@wanadoo.fr -----

Directeur de la publication : Jacques Bontillot.

Imprimé par S.I.G.G., Les Grands Thénards - 89150 Domats

ISSN 1274-0438.

Dépôt légal à parution.